



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 janvier 2005
Français
Original: anglais

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)

Note verbale datée du 29 décembre 2004, adressée au Président du Comité par la Mission permanente du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité et, en référence à la lettre du Comité datée du 9 décembre 2004, a l'honneur de l'informer que la République du Yémen ne possède pas d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques.

